

**TOUJOURS FOUS DE NOS ENFANTS?
De passage en Abitibi-Témiscamingue-Nord du Québec,
l'AQCPE témoigne du désarroi de son réseau face aux actions du gouvernement**

Rouyn-Noranda, mercredi 18 novembre 2015 — De passage en Abitibi-Témiscamingue-Nord du Québec, l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE) constate l'impact désastreux des actions du gouvernement sur le réseau des Centres de la petite enfance (CPE).

« Nos membres, qui bâtissent ce réseau depuis 20 ans, nous disent à quel point ils sont en colère et inquiets, explique Louis Sénécal, président-directeur général de l'AQCPE. La question qui revient le plus souvent aujourd'hui, c'est : est-ce qu'on a renoncé à l'égalité des chances et au développement des jeunes enfants au Québec? »

Le gouvernement sabre le budget des CPE tout en adoptant des mesures qui favorisent le réseau des garderies commerciales subventionnées par le biais des crédits d'impôt, faisant douter de sa volonté de placer la qualité des services offerts aux enfants et de l'égalité des chances au cœur de ses politiques.

« La ministre induit la population en erreur lorsqu'elle affirme que tous les services de garde sont du pareil au même, affirme Louis Sénécal. Non seulement aucune étude ne permet à la ministre de faire de telles affirmations, mais toutes les études sérieuses démontrent, au contraire, que les services de garde éducatifs en CPE offrent une qualité supérieure qui permet de réduire la vulnérabilité des enfants et leur offre un développement optimal. », a-t-il réaffirmé.

Adoptée à la suite le Sommet sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996, la Politique familiale « Les enfants au cœur de nos choix » participait à une stratégie de relance de l'économie et de l'emploi notamment grâce à des mesures visant la conciliation travail-famille, l'équité par un soutien universel aux familles et l'accès à des services éducatifs de qualité. On y précisait que « la finalité de cette relance, c'est de nous assurer que nos enfants pourront vivre dans une société plus juste, qui leur aura donné toutes les chances de réussite. » L'AQCPE déplore que le gouvernement soit aujourd'hui en rupture avec les principes fondateurs que s'est donnés la société québécoise au moment de l'adoption de cette politique.

« Nous devons revenir à l'essentiel, a renchéri M. Sénécal. Ce que nous voulons pour chacun des enfants au Québec, c'est la possibilité de se développer de façon optimale avant d'entamer son parcours scolaire, et ce, sans égard au milieu socioéconomique dans lequel il vit ou à ses défis particuliers. »

Ramener les enfants et les familles au cœur de nos choix

Au cours des dernières années, le gouvernement a mis en place une série de mesures qui ont pour effet de miner les services aux enfants, de créer de l'incertitude chez les parents et d'accélérer le développement des places subventionnées par le biais des crédits d'impôt.

D'abord, il y a les compressions démesurées dans les services de garde éducatifs subventionnés. Le gouvernement a imposé des compressions de 74 millions \$, dans leur budget pour l'exercice 2015-2016 et a annoncé des compressions additionnelles de 120 millions \$ pour 2016-2017. Au total, plus de 400 millions \$ depuis 2006 ont été coupés dans le réseau des services de garde éducatifs. Malheureusement, il n'est aujourd'hui plus possible de couper ainsi sans impacter la qualité des services offerts aux enfants et à leurs parents.

Qui plus est, ce même gouvernement a mis en place une modulation des tarifs en fonction du revenu ne permettant pas clairement aux parents de savoir ce qu'il leur en coûte et qui les incite à délaisser les services de garde éducatifs subventionnés de qualité pour occuper des places financées par le biais des crédits d'impôt dont le fonctionnement échappe au contrôle de l'État.

« On recule de 50 ans en arrière!, s'est exclamée Manon Barbe, directrice générale du CPE Bambin et Câlin situé à Malartic. Depuis la modulation, certains parents font le calcul qu'il est plus avantageux qu'un des deux quitte le marché du travail et inévitablement ce sont les femmes qui écopent. Je vois des mères qui se retirent ainsi du marché du travail et qui perdent leur autonomie. », a ajouté Mme Barbe.

Des parents inquiets

Des parents témoignent aussi de leur inquiétude quant à l'impact des décisions du gouvernement pour l'avenir de leurs enfants.

Véronique Desrosiers qui travaille à plein temps est la mère de deux enfants, a pu constater l'effet bénéfique du CPE sur sa fille qui a d'abord fréquenté un service de garde commercial. « J'ai vu à quel point ma fille s'est développée. Les éducatrices sont formées, elles sont exceptionnelles. Je pense que tous les enfants du Québec devraient avoir le droit de fréquenter un CPE. »

Maxime Lafleur a lui aussi un lien tout spécial avec le CPE de son fils. Atteint de surdité depuis la naissance, il s'est vu refuser une place dans pas moins de cinq garderies commerciales avant de pouvoir intégrer un CPE. « Enfin, nous avons eu les services appropriés, explique Maxime. Le CPE a mis en place le plan d'intervention en collaboration avec les autres intervenants et toutes les éducatrices ont appris le langage des signes pour communiquer avec lui. Aujourd'hui il va bien grâce à elles. » Pour Maxime, sans le CPE, le parcours de la famille aurait été très différent. « Un de nous n'aurait pas travaillé et mon fils n'aurait jamais été prêt pour l'école. »

À propos de l'AQCPÉ

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCPÉ est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

– 30 –

Source :

Marie-Claude Lemieux

Directrice, Relations publiques et partenariats, AQCPÉ

(514) 268-1706

Marie-claude.lemieux@aqcpe.com